

INTERVENTION DU PRÉSIDENT
DE L'UNIVERSITÉ PANTHÉONS ASSAS – PARIS II,
LE PROFESSEUR LOUIS VOGEL

Monsieur le Président,

Monsieur l'Amiral,

Mes chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Le Département de recherche sur les menaces criminelles contemporaines, animé par François Haut et Xavier Raufer prouve, s'il en était besoin, que l'Université n'est pas toujours en retard d'une guerre et que parfois, elle aussi, est capable d'effectuer un décèlement précoce, un décèlement précoce des besoins de la société.

Les menaces criminelles ont évolué.

Autrefois, le crime était généralement très facile à identifier, très facile à localiser. Pour le juriste privatiste que je suis, je me souviens des cours de droit pénal international, où l'on nous parlait du principe de territorialité qui permettait de régler tous les problèmes de conflits de compétence entre les souverains. Il suffisait qu'un élément du délit se soit produit sur le territoire d'un État, pour que cet État soit compétent pour le réprimer.

Je crois que le contexte n'est plus du tout le même aujourd'hui et les menaces criminelles, on peut le dire, ont complètement changé de nature.

Et souvent, d'ailleurs, nous, dans les Facultés de Droit, n'en tenons pas suffisamment compte.

Je crois que - j'ai lu un peu les travaux du centre de recherche sur les menaces criminelles contemporaines - je crois que l'on peut dire que le crime est de plus en plus furtif, de plus en plus caché, de plus en plus difficile à localiser et donc de plus en plus dangereux. Et je crois que l'on peut dire aussi que la frontière n'a plus trop de sens aujourd'hui et que les groupements criminels sont véritablement des multinationales ; ils sont devenus transnationaux.

Il faut donc déceler le crime - et je crois que c'est le thème de votre conférence aujourd'hui - il faut déceler le crime de plus en plus tôt, de plus en plus vite.

Et l'originalité du centre de recherche sur les menaces criminelles contemporaines par rapport à d'autres institutions de notre Université, est qu'il ait pris pour objectif d'adopter une démarche scientifique spécifique, à mon sens très innovante par rapport à ce que nous faisons d'habitude, nous les universitaires, pour prendre en compte ces mutations.

Et, c'est peut-être paradoxal ce que je vais vous dire, mais je crois que cette démarche, il faut que nous l'appliquions à l'Université dans son ensemble.

Parce que, nous aussi, nous sommes menacés ; des concurrents furtifs se profilent à l'horizon et il faut que nos programmes soient compétitifs ; il faut que nous réagissions vite par rapport à d'autres qui sont mobiles et puissants

C'est la raison pour laquelle je suis vraiment très heureux que, grâce à l'initiative de François Haut et de Xavier Rauffer, ce centre ait pu être mis en place, parce qu'il offre quelque chose d'original et il contribue à faire de Paris II le premier centre d'enseignement et de recherche sur les questions de défense et de sécurité dans ce pays.

Donc, vie longue au « MCC » - c'est comme cela que vous l'appellez ? – et bons travaux pour vous, pour cet après-midi. Merci beaucoup.
